

10. Parceque le gouvernement ne court aucun risque, ayant en main des obligations hypothécaires du double de la somme, bâties non comprises ; et qu'il ne sera jamais nécessaire même de négotier toutes les obligations.

20. Parceque le gouvernement, qui sur le marché monétaire en Europe n'est qu'un emprunteur comme un autre, ne demandera pas mieux que d'y augmenter son crédit. Or quel est le crédit d'un gouvernement ? C'est sa force, c'est-à-dire la confiance du peuple ; et quelle plus grande marque de confiance peut-il y avoir pour un gouvernement, aux yeux des capitalistes étrangers, que celle d'un peuple qui lui met en mains ses propriétés foncières pour les négotier.

Je crois que le gouvernement n'aurait pas d'objection de s'y prêter parceque la demande sera populaire et pour lui sans le moindre danger.

Et..... Si le gouvernement, par impossible, s'y refusait, le peuple ne peut-il pas l'y forcer ?

Mais pour cela il faut qu'il y ait accord, entente, organisation parmi ceux qui approuvent la formation d'une *Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada*.

Ce n'est pas assez qu'il y ait des pétitions d'envoyées à la Législature ; les uns demandant une chose, les autres en proposant une autre. A quoi servirait la création d'une Banque, qui ne pourrait pas fonctionner, ou dont les principes de fondation et d'opérations ne conviendraient pas à nos circonstances et à nos besoins. Je le répète il faut qu'il y ait accord entre tous les cultivateurs ; *et pour décider sur le meilleur plan d'une BANQUE AGRICOLE, et pour adopter un mode d'action, qui force la Législature à obtempérer à la demande du peuple.*

Les principes, sur lesquels j'aimerais à fonder une Banque Agricole, que je vous ai donné plus haut ; je ne vous les ai donnés que comme étude, ayant omis les détails, que je pourrai vous donner plus tard. Il peut y avoir d'autres plans meilleurs ; il faudrait les comparer, les discuter et choisir ce qu'il y aurait de plus utile, de